



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 6 novembre 2018
au Café-Jeux Natéma

mairie **20**
paris

Début à 19 :15, fin à 21 :45

Ont signé la feuille de présence :

a) Conseillers de quartier : David ANDREW, Thierry BARRÉ, Sabrina BENMAHMOUD, Jean-Marie BERGÈRE, Michelle BOUCARD, Damien CARMONA, Yannis JEAN, Bertrand LOFFREDA, Renaud LUQUET, Hélène MASSIN-TRACHEZ, Jacqueline MAGNIER, Joëlle MAZARD, Simone MONPIERRE, Jacques ORLANDINI, Deolinda PINTO RIBEIRO, Abdelhafid SEBBANE, Sébastien VANNIER.

b) Habitants, invités permanents : Luce CURTET, Jean-Claude DALLE, Florence GOUBAUX-GRIMBERT, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Françoise LIPMANN, Virginie TURENNE.

Invités : Willy MATHIEU (Troupe théâtrale 'Demain on change tout'), Awa NECKER-NIANG (association Étincelles).

Camille COUSIN représentante du PDL assistait à la réunion.

L'ordre du jour est abordé sous l'autorité du Président de séance, Abdelhafid SEBBANE, selon l'ordre du jour organisé par Sabrina BENMAHMOUD et David ANDREW.

Les corédacteurs sont Simone MONPIERRE et Bertrand LOFFREDA. La relectrice est Joëlle MAZARD.

LE Quartier
Réunion
Père Lachaise

**C'est vous. C'est nous.
C'est nous tous.**

En préalable, Françoise LIPMANN demande à prendre la parole en fin de séance.

La séance débute :

Intervention, hors ordre du jour, de Willy MATHIEU de la compagnie théâtrale ‘Demain on Change Tout’

<http://demainonchangetout.fr>

Cette compagnie, fondée en 2014, crée et organise en dynamique culturelle avec les habitants des spectacles déambulatoires de marionnettes géantes qu’elle conçoit et fabrique elle-même dans ses ateliers. Le spectacle proposé en 2018 tourne depuis quatre ans (200 représentations dans 15 pays) et se tiendra au Musée des Arts Forains du 26/12/18 au 05/01/19.

Willy MATHIEU nous fait part de son problème actuel, à savoir que leur partenariat avec la compagnie Babylone pour l’entreposage et la maintenance des matériels prendra fin en en décembre 2018, cette compagnie partenaire fermant ses portes à cette date.

Pour assurer la pérennisation de leur projet de créations de marionnettes, Demain on Change Tout recherche un nouveau local de stockage (approx. 20 m²) dans le 20^{ème} arrondissement dans le quartier de la Réunion. Une co-location est possible. Cela permettrait à la compagnie une meilleure implantation dans le XXème, ce qui correspond à son souhait. Willy MATHIEU est d’ailleurs natif du quartier de la Réunion.

La compagnie ‘Demain on Change Tout’ souhaiterait le soutien via une lettre de recommandation de notre conseil ainsi que celui du CQ Saint-Blaise avec lequel elle est en contact. Cela en vue de son rendez-vous à venir avec Mme MAQUOI, responsable de la Culture à la Mairie du XXème. La date reste à préciser.

Yannis JEAN fait part d’un local dont dispose la compagnie ‘36 du Mois’, basée à Fresnes, qui pourrait le partager.

Thierry BARRÉ a plusieurs idées de locaux dans le quartier qui pourraient convenir : échange de coordonnées pour contact.

On passe ensuite à l’ODJ proprement dit :

Présentation des conseillers et habitants du quartier présents : rapide tour de table.

Intervention de Awa NECKER-NIANG, nouvelle directrice de l’association Etincelles

Présentation de ses projets qui seront réactualisés à partir de l’année prochaine. Entre autres :

- Projet ‘Agora’, pour organiser des rencontres entre associations de quartier et habitants afin de remédier au manque de visibilité de certaines associations du quartier, cela sur une forme ludique.
- Autour des nouvelles technologies, projet ‘Hors les Murs’ à des fins pédagogiques tous publics.
- Projets récréatifs pour les enfants et parents dans le courant du mois de juin au square Casque d’Or. En effet, la scolarité se terminant en réalité bien avant la date de principe, l’idée est d’utiliser cette période pour limiter les nuisances et incivilités dues au désœuvrement et à l’errance de certains jeunes dans le quartier.

Thierry BARRÉ : Quid de l'ADEV, dont l'autorisation est nécessaire pour les utilisations du square Casque d'Or, avec trois mois d'avance ? Étincelles prendra contact en temps utile.

Concernant la Fête de Quartier, Awa NECKER-NIANG nous informe de la prochaine réunion des Associations du Quartier à la date du 16 décembre. Étincelles ne coordonnera plus la Fête du Quartier.

Joëlle MAZARD signale la disparition de l'aspect réellement festif de cette manifestation (plus de bal) et s'interroge sur sa forme à venir. Awa NECKER-NIANG confirme que la Fête va perdurer, à la même date, fin juin, mais sous une autre forme qui reste à définir. Reste aussi à voir qui la coordonnera.

Précisions PDL : L'écriture exacte est la DEVE: Direction des espaces verts et de l'environnement. Il faut aussi systématiquement prévenir la DPSP par notre biais lors d'événement sur l'espace public.

Projets en cours

1- Création d'un Conseil local du handicap

Deolinda PINTO-RIBEIRO fait le point sur la réunion de création de ce Conseil le 4 décembre 2018. Elle rappelle l'historique du projet, dont Micheline BRIOIS, conseillère démissionnaire, est à l'origine.

La proposition du PDL est, à la suite de la réunion en Mairie de juin dernier, d'organiser une réunion inter conseils.

Camille COUSIN (PDL) a pris contact avec tous les CQ du XXème arrdt de Paris pour préparer la réunion. Chacun des sept CQ est concerné et devra être représenté ;15 personnes au moins en tout devront participer, soit 2 personnes en moyenne par CQ. A défaut la réunion sera annulée.

La réunion est prévue le mardi 04/12/18 à la Mairie. Inscription auprès de Camille COUSIN (PDL).

Thierry BARRÉ pose la question de savoir si l'on peut inviter des personnes extérieures au CQ mais liées au problème du handicap. Camille COUSIN répond que non, seuls les membres des CQ sont admis à participer.

Attention : la réunion du 4 décembre tombe le même jour que la réunion mensuelle du CQ.

Dès lors, qu'il n'y a que 2 personnes habilitées pour être présentes au Conseil du Handicap, la date du CQ ne doit pas nécessairement être modifiée.

Précisions PDL : La réunion du 4 décembre a été annulée. Trop peu de conseillers de quartier ont répondu positivement et tous les conseils de quartier n'étaient pas représentés.

2- Projet de théâtre Natéma :

Il est important de noter que ce projet n'émane pas du CQ-RPL.

Deolinda PINTO-RIBEIRO rappelle que la représentation de « La Voie cruelle » est prévue le 30 novembre 2018.

Le projet et son organisation sont portés par Natema, sous sa responsabilité. 30 places en tout pour le public, 20 pour Natéma, 10 pour notre CQ lequel n'est pas intervenant direct.

La rémunération des deux comédiennes, Cécile BOUILLOT et Stéphanie RONGEOT, de la compagnie Acte II scène 2, se fera au chapeau. Inscription auprès de Deolinda pour les 10 places réservées au CQ.

Yannis JEAN soulève un point de droit relatif aux spectacles : ceux-ci doivent normalement accueillir du public, non pas être réservés à un groupe de spectateurs restreint. De plus Yannis JEAN exprime son opposition de principe à la rémunération au chapeau.

Thierry BARRÉ demande que la question de la rémunération des artistes par le CQ au cachet soit portée au CR.

Représentation suivie d'un repas partagé : chacun apportant sa contribution (boissons, vivres divers).

Précisions PDL : Comme précisé lors de votre dernière mensuelle, lorsque vous engagez une dépense sur une prestation d'artistes vous ne pouvez pas proposer une entrée au chapeau et l'événement doit être ouvert à tous.

3- Désignation des référents

Deux postes de référents ne sont pas encore pourvus : ceux de la commission culture.

Le référent de la commission Culture & Animation, nous rappelle Thierry BARRÉ, doit être présent sur le terrain, donc très disponible.

Pietro DEL PEZZO, candidat, est absent ce soir. Il est à noter qu'il est souvent absent depuis cette nouvelle « mandature ».

Il n'est donc pas possible de procéder au vote du référent en l'absence du candidat (pas d'autre candidature à ce poste).

Yannis JEAN se propose pour être référent adjoint.

Camille COUSIN se propose de le contacter pour faire le point avec lui au regard des charges de la fonction de référent.

Concernant :

- La commission budget : le référent désigné est Renaud LUQUET. Le suppléant est Bertrand LOFFREDA.
- La commission cadre de vie : la nouvelle référente est Michèle BOUCARD avec Florence GRIMBERG comme binôme
- La commission Handicap : la référente est Deolinda PINTO-RIBEIRO. La suppléante est Béatrice LE QUÉRÉ

Précisions PDL : Vous devez désigner durant la prochaine mensuelle ou la suivante le référent Culture selon les candidats potentiels. Cette désignation permettra de lancer de nouveaux projets en 2019. Le référent culture a été excusé jusqu'à janvier pour raison professionnelle.

4- Organisation générale du CQ

Intervention de Michelle BOUCARD concernant la transmission des comptes-rendus : restitution et retour, qu'il faudrait rendre plus rapides.

La procédure actuelle est maintenue à savoir envoi du compte-rendu au PDL après relecture, par le rédacteur.

Le PDL retourne ensuite au CQ le compte-rendu annoté de ses commentaires.

Camille COUSIN précise que les CR doivent remonter aussi vite que possible, surtout ceux des réunions de commissions.

Précisions PDL : Il est plus judicieux de garder le système actuel qui évite les échanges de mail trop conséquents.

5- Fresque Impasse Suez

Florence GOUBAUX-GRIMBERT nous présente la situation : la fresque n'est pas totalement terminée : un ajout de verdure reste à faire (branche de palmier).

Néanmoins, le travail ayant été exécuté conformément au cahier des charges, l'attestation de service fait est prévue et les honoraires de l'artiste seront réglés fin novembre.

Les honoraires de l'artiste, Sarah SIMON, lui seront réglés fin novembre par le PDL.

Une petite inauguration, en toute simplicité, comme nous le rappelle Florence GOUBAUX-GRIMBERT, est prévue le 17 Novembre - jour anniversaire de l'inauguration du canal de Suez - à 15h sur la base de 30 personnes maxi (pas d'autorisation à demander en dessous de 30 personnes) : CQ/PDL/enfants-parents du collègue.

Budget buffet estimé à 220 € TTC, voté à l'unanimité.

Matériel fourni par la mairie (barnum, tables). Le PDL prend en charge la réalisation des affichettes sur cet événement.

Une inauguration de plus grande envergure est envisagée au printemps, sur invitation du PDL (et non pas de conseiller) comme l'a bien précisé Camille Cousin.

Il est envisagé de marquer cette œuvre par une grande inauguration au printemps prochain, sur invitation du PDL, ainsi que Camille COUSIN le précise bien.

Précisions PDL : Nous pouvons prendre en charge l'impression des affiches car vous étiez dans l'urgence, pour l'inauguration au printemps il faudra faire appel à un prestataire externe comme d'habitude.

6- Concours de poésie Sonnet Quartiers

David ANDREW rapporte l'avancement de son projet : échéancier respecté.

Françoise LIPMANN a fait savoir qu'elle se retirait du groupe de travail dédié à ce projet.

D'autres écoles y participeront.

Début Janvier 2019 la communication de ce projet sera lancée (Le Parisien, l'Ami du 20ème, panneaux lumineux).

7- Point Budget

Renaud LUQUET fait le point sur les finances et en particulier les encours.

Dépenses 2017 : question posée sur l'achat chez Castorama d'un tuyau d'arrosage, pour 93,40 € sans justificatif.

Achat non réalisé d'où l'absence de justificatif. Camille COUSIN annule cette dépense.

La séance cinéma en plein air de fin août 2018 n'a pas eu lieu. Cependant, la dépense sera réglée par la Mairie bien que le projectionniste n'ait pas accompli sa prestation. De même que celle concernant les techniciens devant opérer l'extinction de réverbères, qui se sont déplacés. Une mésentente entre divers services, sur fond de leur réorganisation dont la concomitance a créé une conjonction de facteurs défavorables qu'on ne saurait imputer à personne, ont conduit à cette annulation.

Joëlle MAZARD recommande d'échanger des mails lors de l'annulation d'une prestation afin d'éviter tout problème concernant les règlements.

Renaud LUQUET résume la situation comptable à la mi-novembre 2018 :

Solde budget de fonctionnement : 2252,00 €

Solde budget d'investissement : 4647,90 €
Le fichier Excel de la comptabilité est dispo sur le forum.

Précisions PDL : Il faut toujours avoir la trace écrite lors d'une annulation de prestation.

2ème partie : Projets à venir

1- Saisine des responsables du CQ

Deolinda PINTO-RIBEIRO déclare que des irrégularités sont apparues, contrevenant au principe d'apolitisme figurant dans la charte des CQ en tant que règle déontologique. Et qu'en conséquence elle a saisi, à titre individuel et personnel, le responsable des CQ auprès de la Mairie de Paris. Saisine par un mail dont elle fait lecture au conseil.

Cette intervention, tant à cause du fond que de la forme, a déclenché des débats houleux, lesquels ont conduit, entre autres effets, à la démission de Thierry BARRÉ.

Camille COUSIN rappelle que le CQ est une institution apolitique et qu'elle-même, par sa présence, doit veiller à ce qu'il respecte à tout moment ce principe. S'il devait s'en écarter, alors elle partirait immédiatement pour ne pas en être le témoin passif.

À la suite à quoi, conformément à sa demande en début de séance, Françoise LIPMANN a pris la parole pour lecture du communiqué ci-dessous dont sont également signataires Virginie TURENNE, Joëlle MAZARD et Abdelhafid SEBBANE :

"Lors de la dernière mensuelle du 2 octobre, Pauline du PDL a fait mention de rumeurs. C'est à ce titre que nous souhaitons intervenir : ce ne sont pas des rumeurs.

Sans avoir rien demandé à personne, on est venu vers nous, hors réunion CDQ et en off, pour nous informer de l'existence d'un réseau social « la REM20-CQ » dont la finalité est la collecte d'informations sur les CDQ et leurs membres, commentaires ou directives donnés par la tête de réseau quant aux réponses à fournir et éventuelles actions à entreprendre au sein du CDQ.

Comme nous avons pu le constater sur les échanges écrits de ce réseau qui nous ont été montrés. Réseau de la-REM, uniquement dédié aux CDQ du 20ème et qui se réunit régulièrement pour échanger à leur sujet.

Notre CDQ a toujours été A-politique dans ses propos comme dans ses actions.

Cependant, nous ne sommes pas naïfs : les CDQ sont une émanation de la Mairie, les projets réalisés, même s'ils sont en premier lieu à destination des habitants, servent aussi de faire-valoir aux Elus.

En revanche, il est bien stipulé que l'a-politisme est de rigueur dans nos CDQ, comme d'ailleurs Pauline l'a souligné lors de son intervention à notre dernière mensuelle. (commentaire du PDL dernier CR du 2/10) A-politisme que notre CDQ a tenu à affirmer dans sa Charte de fonctionnement interne, complémentaire à la charte des CDQ du 20ème.

Suite aux informations qui nous ont été communiquées, force est de constater que cet A-politisme se révèle ne pas être respecté pour notre CDQ, loin s'en faut, et par ceux-mêmes qui s'en réclament.

Il est parfaitement scandaleux et inadmissible que les CDQ soient utilisés à leur insu par un réseau politique externe. Réseau qui suppose donc des informateurs en leur sein. Et plus grave encore : réseau animé par l'Elue-responsable du PDL.

D'où les questions fort légitimes que nous sommes amenés à nous poser, concernant ce réseau/ces réunions, notamment :

- qu'est-il rapporté sur les individus, leurs propos, attitudes... ??
- qu'est-il fait des informations collectées....

Nous concernant, réellement A-politiques, et ayant rejoint le CDQ uniquement dans l'intérêt du quartier et de ses habitants, comme l'ont illustrées ses réalisations,

- il nous est impossible de continuer à fonctionner dans ce contexte.
- nous ne voulons pas être manipulés par qui que ce soit.

Aussi dans l'immédiat nous nous mettons en retrait (pas de démission), dans l'attente de voir comment évoluera la situation (vous les CQ comme le PDL).

Nous nous sommes sentis dans l'obligation de vous tenir informés de cette situation, étant donné sa gravité à nos yeux. Et nous demandons à ce que cette intervention soit mentionnée dans le compte rendu de la mensuelle de ce jour."

Précisions PDL : Le Conseil de quartier est un espace apolitique dans ses discussions. Cependant, L'appartenance d'un habitant ou conseil de quartier à un groupe politique ne peut être une raison d'exclusion (à moins qu'elle n'oriente les actions du conseil de quartier). Le Pôle Démocratie Locale est constitué de deux agents administratifs (les coordinateurs des conseils de quartier) qui assurent la neutralité du conseil de quartier ; et d'une chargée de mission auprès de la Maire du 20°. Jusqu'à présent, les projets et actions du conseil de quartier ont toujours répondu aux soucis d'intérêt général nous ne pouvons donc pas remettre en question la neutralité du conseil de quartier et de ses liens avec le PDL.

Le point ci-dessous n'a pu être traité et se voit donc remis à la prochaine mensuelle :

2- Projet de la Butte Aux Vignes - Thierry BARRÉ

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE : MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 À 19H AU CAFÉ-JEUX NATEMA

Les corédacteurs, Simone MONPIERRE et Bertrand LOFFREDA. La relectrice Joëlle MAZARD.